

PROCURATION

Nous remercions les membres empêchés d'assister à l'AG

d'adresser la présente procuration, signée et scannée, par courriel à

Madame Anne FELER

Secrétaire de la *Société Goethe de France*

feler.anne@orange.fr

Mme / M.,
empêché(e) d'assister à l'Assemblée Générale de la *Société Goethe de France* le jeudi 2 juin 2016,
donne procuration à

Mme / M.,

(cette rubrique peut être laissée en blanc : les procurations seront ventilées entre les adhérents présents à l'AG.)

pour délibérer et voter en ses lieu et place.

A, le

(mention manuscrite avant la signature : « Bon pour pouvoir »)

Dans les cas exceptionnels, les envois papier se feront à :

Madame Anne FELER
Secrétaire de la *Société Goethe de France*
Université de Lorraine – Metz
Département d'allemand – UFR Arts, Lettres & Langues
Île du Saulcy
CS 70328
F - 57045 – METZ CEDEX 1